

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 490)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL173

présenté par
Mme Forteza, rapporteure

ARTICLE 19

À l'alinéa 61, après la première occurrence du mot :

« membre »,

insérer les mots :

« de l'Union européenne ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.